

Règlement ministériel du 12 juillet 2023 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR327 et le CR375 entre Kleinhoscheid et Weicherdange à l'occasion d'une manifestation

Le Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics,

Vu la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Considérant qu'à l'occasion de la manifestation « Rallye de Luxembourg », il y a lieu de réglementer la circulation sur le CR327 et le CR375 entre Kleinhoscheid et Weicherdange ;

Vu l'article 100 de l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Arrête :

Art. 1^{er}. Pendant le déroulement de la manifestation, l'accès aux voies publiques citées ci-dessous est interdit dans les deux sens aux conducteurs de véhicules et d'animaux :

- le CR327 entre Kleinhoscheid et Weicherdange (CR327 PR3,00+440 - CR327 PR6,50+359) ;
- le CR375 entre Kirelhof et Weicherdange (CR375 PR0,00+000 - CR375 PR3,00+013).

Cette interdiction est indiquée par le signal C,2a.

Cette interdiction ne s'applique pas aux conducteurs de véhicules autorisés par l'organisateur de la manifestation à y participer, à l'accompagner ou à veiller au bon déroulement de la manifestation, pour autant que les besoins de celle-ci l'exigent et sous réserve que les conducteurs desdits véhicules tiennent compte en toute circonstance des exigences de la sécurité de la circulation routière.

Une déviation est mise en place.

Art. 2. Les infractions aux dispositions du présent règlement sont punies conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

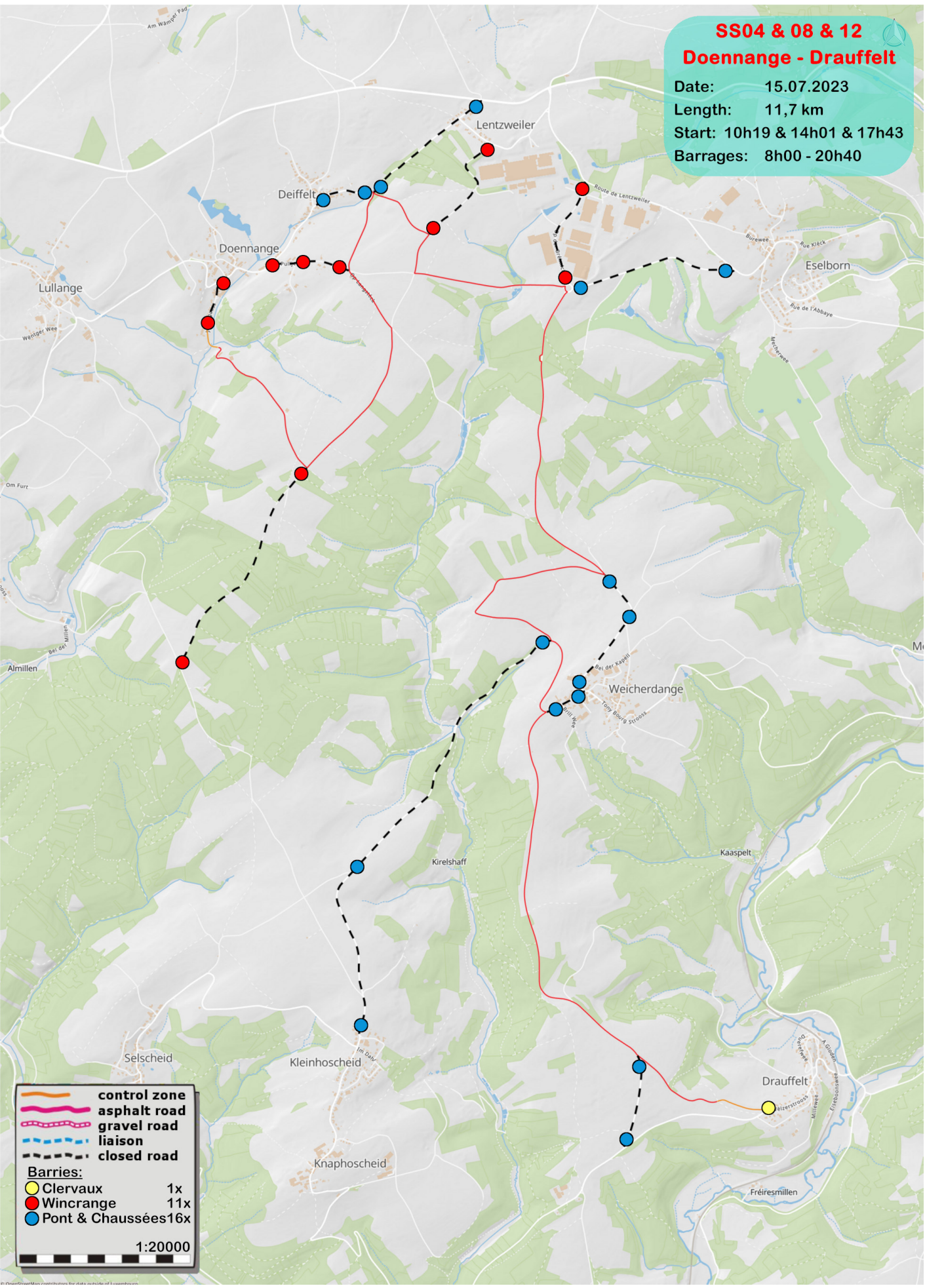
Art. 3. Le présent règlement prend effet le 15 juillet 2023 et reste en vigueur jusqu'à la fin de la manifestation.

Luxembourg, le 12 juillet 2023
Le Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics

(s.) François Bausch

SS04 & 08 & 12
Doennange - Drauffelt

Date: 15.07.2023
 Length: 11,7 km
 Start: 10h19 & 14h01 & 17h43
 Barrages: 8h00 - 20h40



control zone
 asphalt road
 gravel road
 liaison
 closed road

Barries:
 Clervaux 1x
 Winrange 11x
 Pont & Chaussées 16x

1:20000